
SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

N° 2015/ 00 14 2 3 /MEF/SG/INSD
DAAF/SRH

Ouagadougou, le

04 SEP 2015

COMMUNIQUE

Dans le cadre du traitement informatique de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI), le Directeur Général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) porte à la connaissance du public burkinabè de l'organisation d'un recrutement de trente (30) agents de saisie pour une durée de soixante-quinze (75) jours.

Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions suivantes :

- Être de bonne moralité ;
- Être âgé d'au moins dix-huit (18) ans ;
- Être titulaire d'au moins du Brevet d'Étude du Premier Cycle (BEPC) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Parler couramment le français ;
- Savoir bien lire et écrire le français ;
- Maîtriser la saisie de données à l'ordinateur ;
- Être apte à travailler sous pression ;
- Être disponible durant la période de la saisie.

Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera en trois (03) phases :

Phase 1 : Présélection des candidats inscrits en ligne

La première phase est une présélection qui concernera tous les candidats régulièrement inscrits en ligne à l'adresse suivante :

www.insd.bf puis cliquez sur le lien «**Recrutement d'agents de saisie pour ENESI**» ou cliquez sur l'adresse : <http://www.evolve-grp.com/ENESI>

Aucun dossier physique de candidature ne sera accepté à cette phase.

Phase 2 : Présélection sur dossiers

Les candidats retenus à l'issue de la présélection devront fournir à l'INSD, dans un délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de publication des résultats de la phase 1, un dossier physique composé de :

- une photocopie de la Carte nationale d'identité ou du passeport ;
- une photocopie du diplôme ou de l'attestation du BEPC ou du diplôme jugé équivalent ;
- les photocopies des attestations ou certificats de participation à des saisies de données pour les candidats ayant des expériences ;
- un Curriculum vitae (CV) et les photocopies des diplômes et attestations annoncés ;

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.

Phase 3 : Présélection sur test écrit

- A la troisième phase, un test pratique sur ordinateur sera administré aux candidats retenus à l'issue de la phase précédente et permettra de retenir définitivement trente (30) candidats qui participeront à une formation.

Les résultats de ces différents tests seront affichés à l'INSD et sur le site de l'INSD.

Les inscriptions en ligne débuteront le **lundi 07 septembre 2015**.



Pr. Banza BAYA
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques